



- AVIS AUX IMPORTATEURS -

\*\*\*

**RELIQUATS 2012-2013**

Il est porté à la connaissance des importateurs, que le Département du Commerce Extérieur, procédera à la répartition, au titre de l'année 2012-2013, des reliquats des contingents tarifaires (Cf. annexe 1), prévus par l'Accord Maroc - Union Européenne, en matière de produits agricoles et produits agricoles transformés.

Les importateurs désirant bénéficier des quotes-parts, au titre de ces reliquats, doivent déposer ou adresser leurs demandes, par envoi recommandé avec accusé de réception, au Département du Commerce Extérieur (Direction de la Politique des Echanges Commerciaux - Division de la Réglementation et de la Facilitation Commerciale, sise 1, Avenue Tadmouy - Rabat), au plus tard le **Mercredi 10 Avril 2013**.

Toute demande doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

- Une demande établie sur le formulaire « Demande de Franchise Douanière » en 4 exemplaires et accompagnées de 4 exemplaires de facture pro-forma. Le formulaire est disponible auprès de la Direction de la Politique des Echanges Commerciaux et peut être téléchargé sur le site web du Département du Commerce Extérieur au lien <http://www.maroc-trade.gov.ma>
- Une copie du Certificat d'Immatriculation au Registre de Commerce.
- Une copie de l'Attestation d'Inscription à la Taxe Professionnelle (Patente).
- Une copie de l'Attestation Fiscale ou les dernières déclarations de l'Impôt sur les Sociétés (IS) et de la TVA.
- Un tableau récapitulatif des opérations d'importation (Régime « mise à la consommation ») des marchandises objet de la demande, au cours des trois dernières années (2010-2011-2012) selon le modèle en annexe 2, accompagné des documents justifiant ces importations (Déclaration Unique des Marchandises (DUM) dûment imputées et Engagements d'Importation dûment imputés par les services douaniers).



- Les copies des franchises douanières accordées, au titre de l'année 2012/13, imputées par les services douaniers.

Les opérateurs ayant déjà bénéficié de quotes-parts, au titre de l'année 2012/13, doivent fournir les données relatives aux importations réalisées ou les besoins en consommation au titre de l'année 2012, ainsi que les justificatifs y afférents et sont dispensés de fournir les données sur les années 2010 et 2011.

Les demandes présentées ou adressées en dehors de la date susvisée ne seront pas acceptées.

---

**N.B :** La priorité sera accordée aux importateurs n'ayant pas bénéficié de quotes parts au titre de l'année 2012/13



# ANNEXE 1

## LISTE DES RELIQUATS DES CONTINGENTS TARIFAIRES PREVUS PAR L'ACCORD MAROC-UNION EUROPEENE, EN MATIERE DE PRODUITS AGRICOLES ET PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES.

SH	DESIGNATION DU PRODUIT	RELIQUAT (T)
0813200000	Pruneaux séchés	90
Ex 2009900099	Mélange de jus de fruits, y compris les moûts de raisin, et de jus de légumes, autres que ceux de pommes, de poires, d'agrumes, d'ananas et fruits tropicaux, non fermentés, sans addition d'alcool, ni de sucre	225
0406300000	Fromages fondus, Autres que rapés ou en poudre	83,69
2008700030	Pêches, y compris les brugnonns et nectarines avec addition de sucre	19,95
Ex 1902.1100.10/90 Ex 1902.1900.19/99 Ex 1902.2090.10/20/30/91/99 Ex 1902.3090.00 Ex 1902.4011.10/91/99 Ex 1902.4019.00 Ex 1902.4091.10/91/99 Ex 1902.4099.00	Pâtes alimentaires, même cuites ou bien farcies ou bien autrement préparées, (autres que celles de régime au gluten et de la vermicelle de riz) et couscous même préparé.	2001,86
2004102000	Pomme de terre, Simplement cuites, congelées	400
0802220010 0802220090	Noisettes, corylus spp, fraîches ou seches, sans coques	60
0806200010 0806200090	Raisins secs	60
0409000010 0409000090	Miel naturel	348,66
Ex 1509100010 Ex 1509100090	Huile d'olives Extra Vierge	894,5
Ex 1509100010 Ex 1509100090	Huile d'olives Vierge	300
Ex 0401100091 Ex 0401200091 Ex 0401300091	Laits conservés, Autrement conditionnés (UHT)	900
Ex 0402910010 Ex 0402910091 Ex 0402910099	Lait et crème de lait, concentrés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, autres qu'en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 8%	1503,39
0802110091 0802110099 0802120091 0802120099	Amandes douces fraîches ou sèches	120
2008192110 2008192190 Ex 2008199010 Ex 2008199090	Amandes et pistaches, et fruits à coques et autres graines, "autres que les arachides" y compris les mélanges, autrement préparés ou conservés " autres que les arachides et autres que ceux simplement cuites, à l'état congelé sans addition de sucre" , en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg.	170
Ex2009800011 Ex2009800019 Ex2009800096 Ex2009800098	Jus de tous autres fruits ou légumes, autres que de poires, avec une valeur brix supérieure à 20	769,978
0402211100 0402211900 0402219010 0402219091 0402219099	Lait et creme de lait en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matière grasse excédant 1,5%, sans addition de sucre ou d'autres edulcorants	2500
0401300011 Ex 0401300020 Ex 0401300030 Ex 0401300040 Ex 0401300091 Ex 0401300099	Crème de lait d'une teneur en poids en matière grasse > 6%	436,48



<b>SH</b>	<b>DESIGNATION DU PRODUIT</b>	<b>RELIQUAT (T)</b>
Ex2002901000 Ex2002909011 Ex2002909019 Ex2002909091 Ex2002909099	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'exclusion des tomates entières ou en morceaux) en emballages nets supérieurs à 25 kg.	700
20079910.11/19/90 Ex 20071000.11/19/90 Ex 20079990.91/93/98	Confitures, gelés, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, à l'exception de celles d'agrumes, de fraises, d'abricots et leur mélange.	291,53
0402990011 0402990012 0402990019 0402990021 0402990022 0402990029 0402990091 0402990092 0402990099	Lait et crème de lait, concentrés, additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, à l'exclusion des laits et crèmes de lait en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides	2,56
0403904000 0403905100 0403905900 0403906000 0403907000 0403908100 0403908900 0403909100 0403909900	Babeurre, lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, non aromatisés ni additionnés de fruits ou de cacao, à l'exclusion du yoghourt et des produits présentés comme boissons	200
2005700011 2005700012 2005700013 2005700019 2005700091 2005700092 2005700093 2005700099	Olives, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelées.	68,71
Ex 1507900000	Huile de soja et ses fractions, autres que brutes, mais non chimiquement modifiée, conditionnée dans des emballages inférieurs ou égales à 10 litres	100
Ex 1514190000	Huile de navette ou de colza et leurs fractions, à faible teneur en acide érucique, autres que brutes, mais non chimiquement modifiées, conditionnée dans des emballages inférieurs ou égales à 10 litres	600
Ex 2401100000 Ex 2401200000	Tabacs 'sun cured' du type oriental, non écotés Tabacs 'dark air cured', non écotés Tabacs, 'partiellement ou totalement écotés, mais non autrement travaillés	600
1902110030 1902190011 1902190091 1902201000 1902301000	Pâtes alimentaires, de régime au gluten	200
2204290010 2204290020 2204290031 2204290039 2204290041 2204290049 2204290051 2204290059 2204290070 2204290091 2204290099	Autres vins de raisins frais; mûts de raisin dont la fermentation a été empêchée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance excédant 2 litres	12000 HL
0712909900	Autres légumes, y compris les carottes, mélange de légumes, secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés mais non autrement préparés	150
Ex 0402211900 Ex 0402219099	Lait et crème de lait en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matière grasse excédant 1,5%, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, en emballages supérieurs à 5 kg, non conditionnés pour la vente au détail	200



# ANNEXE2

## MODELE DE PRESENTATION DES DONNEES RELATIVES AUX IMPORTATIONS

DESIGNATION DU PRODUIT : .....

NOMENCLATURE DOUANIERE : .....

**Année : 2010**

N° DUM	DATE DE LA DUM	N° DE L'ENGAGEMENT D'IMPORTATION	DATE DE L'ENGAGEMENT D'IMPORTATION	PAYS D'ORIGINE	POIDS
<b>TOTAL</b>					

**Année : 2011**

N° DUM	DATE DE LA DUM	N° DE L'ENGAGEMENT D'IMPORTATION	DATE DE L'ENGAGEMENT D'IMPORTATION	PAYS D'ORIGINE	POIDS
<b>TOTAL</b>					

**Année : 2012**

N° DUM	DATE DE LA DUM	N° DE L'ENGAGEMENT D'IMPORTATION	DATE DE L'ENGAGEMENT D'IMPORTATION	PAYS D'ORIGINE	POIDS
<b>TOTAL</b>					

Je soussigné, ....., en ma qualité de ..... de la société ....., déclare sur l'honneur que les données ci-dessous sont exactes.

**Date, cachet et signature :**

